

## **Rendre le métier attractif : un enjeu majeur pour le service public d'éducation**

Enseigner est un métier qui n'attire plus. Le nombre d'admissibles aux épreuves du CRPE 2022 est historiquement bas dans quasiment toutes les académies, alors que dans le même temps, le nombre de demandes de démissions et de ruptures conventionnelles ne cesse de s'accroître. Le manque de personnels titulaires entraîne une restriction des droits (à muter, au temps partiel, à bénéficier de congés de formation etc.) privant ainsi les collègues de perspectives professionnelles et/ou personnelles. Ces reculs inacceptables participent à la dégradation des conditions de travail et à la désaffection du métier. Le déclassement salarial persistant contribue également à ce manque d'attractivité structurel. Le recrutement de nombreux personnels contractuels mieux rémunérés que les titulaires en début de carrière et d'étudiant-es n'ayant pas ou peu de formation avant de se retrouver en responsabilité de classe et d'élèves, fragilise le service public d'éducation. Les équipes se déstructurent au rythme des contrats, la stabilité se délite et avec elle les projets pédagogiques, l'accompagnement des élèves et de leurs familles.

Cette crise de l'attractivité, devenue structurelle, se produit après des années de casse de l'école publique. Et bien que la contractualisation du métier d'enseignant soit un phénomène ancien dans certaines académies, il va cependant atteindre un niveau inégalé dès la rentrée de septembre 2022 et se généraliser. Ce que d'autres services publics ont connu avant nous ne doit pas se reproduire sur l'école et sur le métier enseignant.

Pour contrer cette désaffection grandissante et persistante, le ministre propose l'organisation de job dating : véritable déconsidération professionnelle pour le métier, les enseignant-es et le service public d'éducation. L'annonce récente de la mise en place de cellule de crise dans les rectorats au mois d'août relève de l'ineptie.

Pour le SNUipp-FSU, il y a urgence à rendre le métier attractif et des solutions existent!

Qu'il se place du côté de l'architecture de formation comme des revendications salariales, du recrutement comme des conditions de travail, ou encore de son volet

pédagogique, le projet du SNUipp-FSU répond à la double question de l'accès au métier et du maintien dans la profession, enjeu majeur pour les années à venir.

Il y a donc urgence à augmenter significativement les salaires, à améliorer les conditions de travail comme l'entrée dans le métier et à mettre en place des pré-recrutements afin d'élargir les viviers de candidat-es aux concours de recrutement, de sécuriser les parcours et de démocratiser l'accès au métier. Cela permettra alors de recruter des personnels sous statut de fonctionnaires à hauteur des besoins et de redonner du sens et de l'attractivité à notre métier !

*Paris, le 17 juin 2022*